

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 73 CONCERNANT COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.*

✂

**COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 6 JUIN 2019**

<b>RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG</b>
--

- **RESOLUTIONS 9 et 10 : Politique de rémunération**

**Analyse**

La politique de rémunération du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué présentée au vote intègre la possibilité d'un maintien du bénéfice d'options de souscription d'actions et d'unités de performance au-delà de la cessation de leurs fonctions, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

## Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre II-C 4  
*L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.*

- **RESOLUTION 17 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

## Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

## Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :  
Titre I-C 1-2 (b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitées à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 18 : Option de sur allocation (green-shoe)**

## Analyse

La résolution 18 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 17 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 :  
Titre I-C 1-2 (b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

# GOUVERNANCE

## **1. Composition du conseil de COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN**

Le conseil d'administration de COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 81,8% de membres libres d'intérêts, hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Pierre-André de Chalendar	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	61	FR	12	2022	1	1			
	Jean-Dominique Senard	<b>Administrateur référent</b>	Libre d'intérêts	100%	M	66	FR	6	2020	0	2			
	Lydie Cortes	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	48	FR	1	2022	0	1		M	M
	Frédéric Lemoine	Représentant d'actionnaire	Non-Libre d'intérêts	89%	M	53	FR	10	2020	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Jacques Pestre	Représentant des salariés actionnaires	Non-libre d'intérêts	100%	M	63	FR	8	2023	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Denis Ranque	Durée du mandat	Non-libre d'intérêts	89%	M	67	FR	16	2023	0	2		M	M
	Philippe Thibaudet	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	38	FR	1	2022	0	1			
	Ieda Gomes Yell		Libre d'intérêts	89%	F	62	UK	3	2020	0	3		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Anne-Marie Idrac		Libre d'intérêts	100%	F	67	FR	8	2023	0	4		P	P
	Pamela Knapp		Libre d'intérêts	100%	F	61	DE	6	2021	0	5	M		
	Agnès Lemarchand		Libre d'intérêts	78%	F	64	FR	6	2021	0	3	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique Leroy		Libre d'intérêts	78%	F	54	BE	2	2023	1	2		M	M
	Gilles Schnepf		Libre d'intérêts	100%	M	60	FR	10	2021	0	3	M		
	Philippe Varin		Libre d'intérêts	89%	M	66	FR	6	2021	0	1	P		

## 2. Spécificités

- Les statuts de la société COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET